



Wedding cake

Tarif de base :

À partir de 7,00€ la part
+ supplément en fonction de la décoration.

Minimum de commande :

50 parts



Wedding cake

Vous êtes à la recherche d'un gâteau de mariage qui éblouira vos invités et vos papilles ?

Camille Pâtisserie est là pour vous conseiller, et vous proposer le wedding cake de vos envies. Des gateaux composés de génoises moelleuses, de fruits frais de saison ou de ganaches gourmandes.

Chaque gâteau de mariage étant unique, le prix est également sur-mesure en fonction des parfums et de la décoration choisis.

Comment procéder ?

Afin de répondre à votre demande rapidement , je vous invite à réaliser une demande de réservation sur le site internet afin de me communiquer les informations importantes pour la réalisation de votre devis (date du mariage, nombre de convives, lieu, budget, thème, parfums souhaités...)

Un acompte de 30% est demandé afin de valider la commande et bloquer la date.

Quel parfum choisir ?

Je vous propose un large choix de parfums, chacun est soigneusement étudié pour que les saveurs se marient parfaitement entre elles. A noter que j'utilise uniquement du fruits frais, pour cette raison je ne peux pas vous proposer de fraise en hiver par exemple.

Livraison et transport

Les gâteaux de mariage faisant 2 étages maximum sont à récupérer au laboratoire, à PRESSINS (30 min de Chambéry, Bourgoin, Voiron).

Si besoin, une glacière peut vous être prêtée pour transporter votre pièce montée, contre une caution qui vous sera restituée au moment du retour (sous une semaine).

À partir de 3 étages, la livraison et le montage sur place sont **OBLIGATOIRES** afin d'assurer la tranquillité des mariés, mais aussi de garantir le respect de la chaîne du froid et des modalités de transport. Les frais de livraison sont sur devis.

Prestations à Pont-de-Beauvoisin, en région Rhône-Alpes (Ain, Rhône, Isère, Savoie).

Déplacement possible (frais de livraison sur devis) jusqu'à 1h30 de l'atelier situé à PRESSINS.

Réglement

Afin que la livraison se fasse sereinement, les futurs mariés doivent régler le restant de la somme du devis en virement 48h avant le jour J, dans le but que la pâtissière n'attende pas sur le lieu de réception.